

janvier 2021

veille économique agricole

CERFRANCE 

LETTRE N°59

01

Chanvre

02

Lin

03

Bière

édito

Les nouveaux marchés du végétal



Mathilde SCHRYVE
mschryve@bfc.cerfrance.fr

La photosynthèse est un mécanisme fantastique, permettant de stocker le carbone atmosphérique et l'énergie du soleil dans les plantes et le sol. La variété des végétaux permet ensuite d'offrir une large gamme de produits, aux **qualités chimiques et mécaniques incroyablement variées**. Si leur première qualité est d'être comestibles, les végétaux ont également des fibres résistantes, isolantes, absorbantes. Et leur huile ou leur sucre peut, au gré des transformations, devenir liant, désinfectant ou carburant.

Face à l'urgence écologique, dans le cadre de la recherche de matériaux renouvelables et biodégradables, certaines de ces utilisations redeviennent à la mode, d'autres sont de totales découvertes. Toutes pourraient **participer à l'avenir d'une société** qui doit réduire sa dépendance au pétrole.

Pour les agriculteurs, ces utilisations offrent des perspectives de débouchés pour **des cultures plus diversifiées**. Elles sont essentielles pour trouver une bonne équation, à l'échelle de la rotation, entre équilibres agronomique et économique.

01.

Chanvre

Une plante à tout faire

Historiquement très présentes en France, les cultures de chanvre atteignaient 170 000 hectares au 19^e siècle. Elles ont marqué l'histoire car la fameuse canebière de Marseille signifiait « plantation de chanvre » en provençal !

Après une redécouverte de sa culture dans les années 1980, la filière chanvre est aujourd'hui à un tournant. Longtemps cantonnée pour ses qualités d'isolant thermique (mêlé à de la chaux ou du béton, ou bien en panneau), elle s'est popularisée dans le milieu de l'auto-construction et des rénovations de bâtiments en éco-construction. Nombre de militants écologiques en ont fait le produit phare de tout projet d'habitation.



En 2019, on estimait que 1500 producteurs cultivaient 18000 hectares de chanvre, soit la moitié de production européenne. Cette plante, utilisée depuis des siècles, présente bien des **atouts agronomiques**. Elle pousse vite, retient d'importants volumes de CO₂ (1 hectare de chanvre retient autant de CO₂ qu'1 hectare de forêt). On n'utilise aucun produit phytosanitaire et elle n'a pas besoin d'être irriguée. Sa forte biomasse est un apport de fertilisant que l'on retrouve sur les cultures suivantes (amélioration des rendements de 8 à 12 %). Son système racinaire extrêmement dense structure le sol et va chercher ses besoins en eau très

profondément. Bref, c'est un excellent précédent cultural. C'est une plante qui possède un des meilleurs bilans environnementaux.

Le développement de la culture engendre aussi celui de **la production de semence**. En Anjou, la coopérative Hemp-it est le leader de la production de semences de chanvre en France. Hemp-it fait travailler 135 adhérents, des agriculteurs multiplicateurs et 27 salariés. Désormais, sur un volume de 1800 tonnes de semences certifiées, 70 % partent hors de France. Hemp-it vise un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros en hausse de 53 % et les surfaces de semences vont être portées de 1550 à quelque 2000 hectares l'an prochain, un niveau d'activité jamais atteint.

La filière d'aval se structure

Deux coopératives leader se sont imposées depuis une vingtaine d'années dans **la valorisation de biomatériaux**. La Cavac, en Vendée, avec sa marque « Biofib », réalise 14 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 45 salariés. La chanvrière de l'Aube collecte et transforme la moitié de la production française et le tiers des volumes de l'UE grâce à 440 producteurs. Ses débouchés vont des papiers spéciaux aux litières pour animaux et aux graines pour l'oisellerie. Comme la Cavac, son activité en biomatériaux se développe rapidement. Cela concerne des nappes isolantes, du béton de chanvre. Le secteur industriel est aussi concerné par des plastiques à base de chanvre qui sont utilisés dans l'automobile notamment pour les tableaux de bord en fibre de chanvre plutôt qu'en fibre de verre. En sus de ces deux coopératives, on retrouve aussi des groupes d'agriculteurs qui ont développé **leur propre offre de chanvre isolation**. Les résultats économiques sont souvent aléatoires et beaucoup de ces groupes ont du mal à se pérenniser au-delà de cinq

Le vrai marché serait celui du chanvre « bien-être » à teneur en CBD (ou cannabidiol).

ans. Pourtant, on en retrouve quelques-uns qui maintiennent leur activité depuis plus de quinze ans (le Chanvre Mellois, dans les Deux-Sèvres, ou leur voisin Poitou Chanvre).



Mais la filière fonde de grands espoirs sur les débouchés alimentaires récents. L'huile de chanvre, farines et compléments alimentaires à base de chanvre vont s'ajouter aux autres produits déjà commercialisés comme les gammes de desserts à base de chanvre proposés par Triballat. Des PME se sont placées sur ce marché : *L'Chanvre*, en Bretagne, ou *Nunti-Sunya*, dans Les Landes.

Le Chanvre CBD, le nouvel eldorado ?

De gros espoirs résident aussi dans le **chanvre thérapeutique**. L'Agence du médicament (ANSM) vient d'autoriser une expérimentation tandis qu'une mission d'information parlementaire est attendue sur les différents usages du cannabis (thérapeutique, bien-être et récréatif). Mais, selon Interchanvre, le segment thérapeutique ne représentera que de faibles surfaces. Le vrai

marché serait celui du chanvre « bien-être » à teneur **en CBD (ou cannabidiol) distinct du THC** (tétrahydrocannabinol), psychotrope.

Produits cosmétiques, huiles comestibles, tablettes de chocolat, les utilisations sont nombreuses pour le CBD qui, lui, n'est pas présenté comme un stupéfiant même s'il contient un faible taux de THC. Très en vogue pour ses bienfaits thérapeutiques, c'est LA grande tendance auprès des jeunes trentenaires urbains, adeptes d'une alimentation saine, branchés yoga et pilates.



De nombreuses vertus thérapeutiques

Les défenseurs du CBD avancent de nombreuses vertus. « *Vous avez mal à la tête, le CBD peut être une alternative au paracétamol, vous avez des règles douloureuses, le CBD vient remplacer un ibuprofène* », précise une spécialiste du secteur. « *Le CBD est une médecine douce et naturelle qui a de nombreuses propriétés, notamment pour les sportifs, parce qu'elle permet de lutter contre*

L'élargissement des débouchés devrait stabiliser le produit par hectare et apporter plus de sécurité aux producteurs.

les courbatures, sans aucune somnolence ». Pour elle, la prochaine étape est de **démocratiser l'usage du CBD dans la grande distribution**. Aujourd'hui, les magasins commercialisant le CBD poussent comme des champignons. « *Il en ouvre un presque tous les jours* » observe Ludovic Rachou, cofondateur de Rainbow, une start-up spécialisée dans le bien-être.

Le modèle économique doit s'améliorer

La marge hectare est très dépendante de la capacité à valoriser la plante par les producteurs, notamment pour ceux qui commercialisent par eux-mêmes (chanvre pour isolation surtout). Certaines années, la marge peut être négative en raison du mauvais rapport produit/coûts, surtout pour ceux qui ont investi en matériel post-récolte. Cela explique la **forte rotation des producteurs** depuis vingt ans. L'élargissement des débouchés devrait stabiliser le produit par hectare et apporter plus de sécurité aux producteurs. Cependant, la complexité de la chaîne de valeur pour répondre à ces nouveaux débouchés obligera la majorité des producteurs à intégrer une filière organisée. Rares seront les producteurs qui vont pouvoir contrôler la filière de la production à la commercialisation de produits finis.

Quelques informations techniques

Les **graines de chanvre**, également appelées **chènevis**, sont utilisées telles quelles, notamment dans l'**alimentation**. Pressées, elles permettent l'obtention d'une **huile naturellement riche en oméga-3 et oméga-6**. Elle est utilisée comme composant de produits cosmétiques.

La partie ligneuse du chanvre industriel, appelée **chènevotte**, a quant à elle des propriétés communes avec le bois et est appréciée pour sa **production de cellulose**. Elle est utilisée comme protection d'autres végétaux durant l'hiver (paillage) et sert également de litière animale. Les **fibres de la tige** sont particulièrement polyvalentes. On les retrouve largement en papeterie (papier bible et autres papiers spéciaux), dans le bâtiment (isolation) ainsi que dans l'industrie textile (cordages, toiles de jeans).



Jacques MATHÉ
jacmat54@gmail.com

02.

Lin textile

Une envolée interrompue par la crise sanitaire

Longtemps restée une spécificité localisée sur un arc allant de la Normandie aux Flandres, la culture du lin s'est progressivement étendue à la faveur d'une forte augmentation de la demande mondiale et une envolée des prix de la fibre au cours des années 2018 et 2019. Malheureusement, la crise de la Covid-19 est venue perturber cette dynamique en interrompant brutalement les exportations de fibres en début d'année 2020.

Une zone de production guidée par le climat

La France est de loin le leader mondial de la production de lin avec une surface dépassant les 135 000 ha.

À lui seul, le département de la Seine Maritime en assure quasiment un tiers, suivi par ordre décroissant de l'Eure, le Pas-de-Calais, la Somme, le Calvados et le Nord. La culture a gagné plus récemment l'Aisne, l'Oise, la Seine et Marne, et l'Orne.

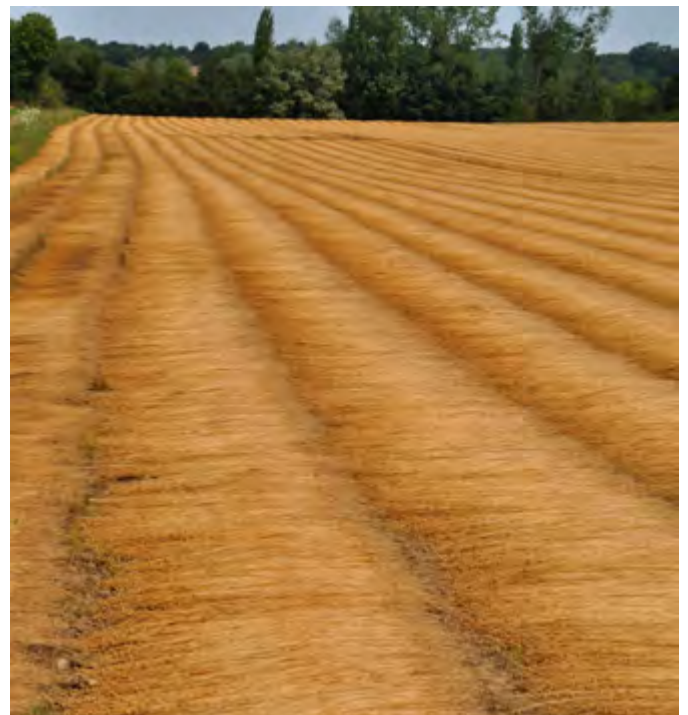
La Belgique et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas sont aussi producteurs. La localisation de la zone de production se justifie par **le climat maritime favorable à cette culture.**

Un intérêt agronomique incontestable

La culture du lin présente plusieurs avantages agronomiques. Peu exigeante en intrants (engrais et phytosanitaires) elle améliore la structure du sol, facilite la gestion des adventices en particulier les graminées. Le lin n'a besoin d'aucune irrigation. Néanmoins, il nécessite une terre profonde,

limoneuse et bien structurée et le respect d'un intervalle de 6 à 7 ans dans la rotation.

Une caractéristique de la production est **la phase de rouissage**, où le lin, après avoir été arraché à l'issue d'une période de croissance de quatre mois environ, est posé sur le sol pour que l'action des micro-organismes du sol sous l'influence de l'alternance pluie/soleil facilite l'extraction mécanique des fibres lors du teillage.



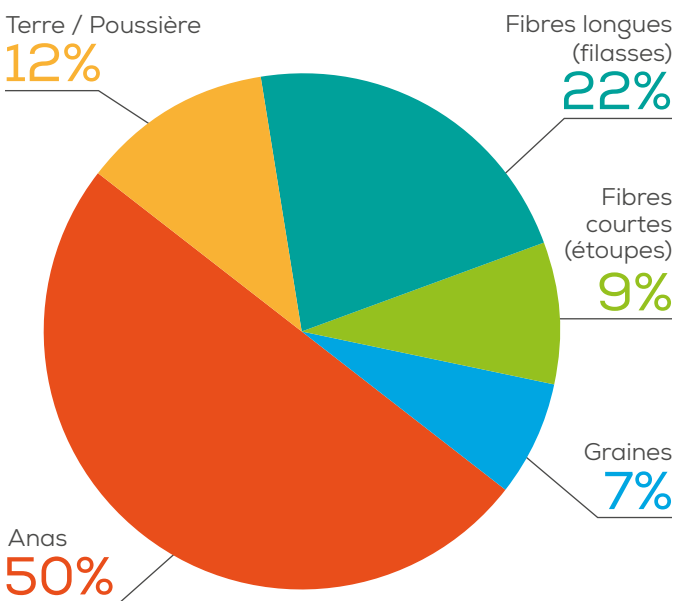
Après la mise en balles rondes, il est nécessaire de prévoir un **stockage de longue durée** sur l'exploitation. En temps normal il faut déjà prévoir au moins 12 mois; le travail de la récolte 2019, stoppé net en mars dernier en raison de l'arrêt des usines, a repris avec plusieurs mois de décalage allongeant de fait le stockage des balles dans les bâtiments.

Concernant la récolte: l'arrachage, le retournement et l'enroulement nécessitent des matériels très spécifiques à la culture.

La filière lin fonde beaucoup d'espoir sur l'émergence des nouvelles valorisations.

Une production aux multiples débouchés

Répartition des produits issus du teillage



Les **fibres longues** constituent le principal débouché de la culture. Ne pesant que 20 à 25 % de la production elles contribuent à 80 % à la valeur marchande.

95 % de ces fibres longues sont utilisés dans le textile et sur cette quantité 90 % sont exportés vers la Chine et l'Inde pour les filatures. Les autres 10 % sont travaillés en Europe où il reste quelques filatures. Les marchés historiques de consommation finale de lin textile sont dans les pays développés, pour 30 % en Europe, 32 % aux États-Unis et 8 % au Japon. Les 30 % restants sont de récents marchés de pays émergents pour les classes moyennes chinoises, indiennes, russes et brésiliennes. Les fibres de lin

ne représentent cependant que 0,5 % des fibres utilisées dans l'industrie textile mondiale...

5 % des fibres longues rentrent dans la composition de matériaux composites pour leur **qualité de résistance** à la traction, la torsion, la rupture, alliée à la légèreté et la capacité à absorber les vibrations. Les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, ou même des sports tels que le vélo, le tennis, le ski, en consomment de plus en plus. La filière lin fonde beaucoup d'espoir sur l'émergence de ces nouvelles valorisations.



Les **fibres courtes**, ou étoupes, sont destinées pour partie aux filatures pour les associer au coton, mais trouvent également leur utilité dans les matériaux d'isolation thermique ou phonique pour le bâtiment, l'automobile. Elles servent également en corderie et dans la fabrication de papier spécifique comme le papier à cigarette, les papiers à usage graphique ou les billets de banque comme le billet de 1 \$ américain!

Les **anas**, partie ligneuse de la plante, constituent un élément de fabrication de panneaux agglomérés avec un fort pouvoir ignifuge et isolant phonique. Leur structure alvéolaire est aussi recherchée pour alléger ces matériaux. Leur capacité à absorber l'eau les rend intéressantes pour la fabrication de

Toutes les parties de la plante se trouvent valorisées.

litières pour animaux ou de paillages horticoles. Enfin, leur pouvoir calorifique comparable à celui du bois leur permet d'être utilisées dans des chaudières spécifiques à destination plutôt de collectivités que de particuliers.

Les **graines** sont utilisées en alimentation animale grâce à leur richesse en acides gras polyinsaturés; l'huile est appréciée comme liant dans les peintures, les vernis, comme agent plastifiant dans les mastics et agent imperméabilisant dans la fabrication de linoléum.

Dernier point, les résidus que sont la **poussière** et la **terre** servent à l'élaboration de compost ou repartent chez les producteurs pour épandage dans les champs.

Toutes les parties de la plante se trouvent ainsi valorisées, ce qui la rend d'autant plus intéressante sur le plan environnemental.

Le teillage

C'est la première transformation industrielle du lin destinée à en extraire les fibres. Après avoir séparé les graines, cette opération consiste à **battre mécaniquement les pailles** préalablement déroulées, à l'aide de tambours crénelés. Il en résulte une séparation des différents composants de la récolte. Les fibres longues (ou filasse) sont ensuite mises en bottes avant leur expédition vers l'Asie par conteneurs.

Cette transformation est assurée en France par 22 tailleurs, 12 sociétés privées et 10 coopératives. Ils sont principalement situés en Normandie et dans la région de Dunkerque. Plusieurs d'entre eux ont des projets en cours d'ouverture de nouvelles usines pour 2021 dans la perspective d'une augmentation de la demande mondiale de fibres et sous-produits.

Une filière touchée de plein fouet par le coronavirus

Réunis au sein de l'interprofession du lin (CIPALIN) producteurs et tailleurs ont été frappés très tôt par la crise du coronavirus. Les filatures chinoises étant fermées dès la fin janvier, ce sont les exportations qui ont été stoppées net, entraînant la **fermeture des usines** françaises et européennes par manque de débouchés et pour des raisons sanitaires. Depuis septembre, l'activité a repris, avec un assainissement des stocks de filasse consécutif à la mauvaise récolte 2020. Mais cette tendance vers un retour à l'équilibre, permettant de garantir la rentabilité de la culture, reste précaire dans la perspective des nouveaux confinements dans les pays européens.

L'interprofession du lin, soucieuse de maîtriser la production afin de maintenir l'équilibre du marché et une rentabilité pour les différents acteurs de la filière, envisageait cet été une **réduction drastique des surfaces pour 2021**. Toujours d'actualité, cette réduction sera cependant quelque peu atténuée « grâce » à la mauvaise récolte 2020 tant sur le plan quantitatif que qualitatif.



Thierry LEMAÎTRE
lemaitre.thierry@wanadoo.fr

03. Bière

Un marché en plein essor ralenti par les restrictions liées à la crise sanitaire

Depuis 6 ans, la bière se réinvente

Depuis 2014, le marché de la bière connaît une vraie révolution en France. À l'image des *Craft beers* aux États-Unis, de nombreuses microbrasseries (production < 1000 hL par an) et brasseries artisanales (< 10000 hL par an) ont vu le jour. Entre 2013 et 2020, leur nombre est passé de 500 à 2000. Cette offre plus diversifiée s'accompagne d'un **renversement culturel** : la bière, associée à une consommation quotidienne par la classe ouvrière, est devenue un objet de dégustation pour un public plus jeune, mixte et urbain.



Généralement, une montée en gamme s'accompagne d'une diminution des volumes consommés. À l'inverse, pour la bière, les jeunes ménages acceptent de payer plus cher (2,40 €/L, contre 2,30 € pour les 35-49 ans et 2,08 € pour les 50 ans et plus) tandis que la quantité achetée a augmenté de 40 % dans cette tranche d'âge, contre 14 % chez l'ensemble des ménages entre 2008 et 2017. En France, la consommation est de **33 L par habitant et par an**. Elle est la plus basse en Europe

(70 L/hab/an en moyenne), ce qui laisse de belles perspectives de progression.

En 2018 et 2019, **le marché des bières artisanales en France a bondi de 20 % par an**, pour s'établir à 440 millions d'euros. Il représente 7 % du chiffre d'affaires total de la filière brassicole, dont les ventes en grande distribution battent des records avec 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En effet, cet essor profite à d'autres acteurs. Profitant du regain d'intérêt des consommateurs pour cette boisson, les marques leaders (Heineken, Kronenbourg, 1664...) lancent des bières spéciales (*Mort subite* chez Heineken), aromatisées ou sans alcool (*Tourtel* chez Kronenbourg). Par le biais de rachat ou de prise de capital dans de petites brasseries, elles s'invitent directement dans le secteur des bières de dégustation. Ainsi, la bière est la seule catégorie de boisson alcoolisée à progresser notablement cette dernière décennie.

Les producteurs d'orge profitent peu de la création de valeur

L'orge brassicole nécessite un climat tempéré pour obtenir la qualité la rendant apte au brassage. Réunissant ces conditions, **la France est le 2^e producteur mondial**. Depuis le début de la décennie, la consommation de bière augmentait en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, jusqu'à ce que la Covid-19 marque un coup d'arrêt à cette dynamique (*voir encadré en fin d'article*).

La substitution de bières à base de riz ou de blé par des bières à base d'orge et l'augmentation de la teneur moyenne en orge augmentent également les débouchés pour cette céréale. De plus, depuis un an, les mauvaises relations

L'essor des bières artisanales en France n'a que très peu d'impact sur les producteurs d'orge.

de la Chine avec l'Australie ont ouvert cet immense marché aux orges françaises. En 2019, 80 % de l'orge brassicole ont été exportés. Cet appel d'air est cependant contrebalancé par le positionnement de nouveaux pays producteurs (Argentine) sur le marché mondial.



Sur le marché intérieur, l'essor des bières artisanales en France n'a que très peu d'impact sur les producteurs d'orge. L'effet sur les volumes est faible et la valeur créée profite à d'autres acteurs. Le malt utilisé par les petites brasseries est acheté généralement auprès des **trois grands malteurs industriels**, qui ont développé une offre spécifique. Ils ont développé des plateformes de vente en ligne, avec la possibilité d'acheter du malt en petites quantités. Le brasseur

peut également choisir la variété, le mode de production bio ou conventionnel et l'intensité du touraillage, étape responsable de la couleur et des arômes. En revanche, l'origine régionale est rarement garantie.

En France, la filière brassicole était très concentrée avant l'explosion des brasseries artisanales. Si **le nombre de brasseurs est passé de 23 dans les années 80 à 2000 aujourd'hui**, les autres transformateurs de la filière sont toujours peu nombreux. 14 malteries industrielles sont détenues par 3 groupes¹ et 3 principaux brasseurs² détiennent de nombreuses marques et représentent 70 % des volumes vendus en France. Cette organisation permet d'être compétitif sur le marché mondial mais laisse **peu de place aux filières de proximité**.

Les petites malteries, chaînon manquant des filières locales

Cependant, une demande pour des malts moins standardisés émerge. Les nouveaux consommateurs de bière attendent des goûts plus divers et plus prononcés, mais également **des gages en termes de mode de production et d'origine des matières premières**. Pour répondre à ces attentes, les brasseurs cherchent des orges dont l'origine locale serait garantie. Ils pourraient également fidéliser leurs clients en se démarquant avec des orges qui ne soient pas adaptées à

1. Soufflet, Malteurop (Vivescia) et Boortmalt (Axérial)

2. AB Inbev (Leffe, Stella Artois, Corona), belgo-brésilien, premier producteur mondial; Carlsberg (1664, Kronenbourg), danois, le plus dynamique pour la création de nouvelles marques; Heineken, néerlandais (Desperados, Pelforth).

Des brasseurs s'associent pour créer de petites malteries très artisanales, adaptées pour transformer des lots de 1 à 10 tonnes.

Covid-19: la dernière gorgée de bière

La consommation de bière est saisonnière et liée à la convivialité (festivals, événements sportifs, retrouvailles familiales ou amicales). Le premier confinement a fait **chuter les ventes de bières de 20 à 30 %**. Ensuite, un léger rebond n'a pas permis de rattraper le chiffre d'affaires de l'été dernier. Les petites brasseries ont été les plus sévèrement touchées. Selon leur syndicat (SNBI), 70 % des brasseurs indépendants pensaient perdre plus de 50 % de leur chiffre d'affaires annuel. Sans un rattrapage des ventes, 30 % des brasseurs indépendant et de leurs emplois risquent de disparaître. La filière s'inquiète également de **la santé économique des bars, cafés et hôtels**. Elle alerte sur le risque que les propriétaires de bars et restaurants fassent appel à des « prêts brasseurs » leur permettant des apports de trésorerie en contrepartie d'un monopole d'un grand brasseur sur la carte.

Le gouvernement a alloué une enveloppe spéciale de 4,5 millions d'euros pour **détruire une partie des 10 millions de litres de bière en stock**. Pour favoriser la reprise des ventes, les brasseurs s'appuient sur la vente directe. Le développement des sites commerçants, de la communication sur les réseaux sociaux et de l'accueil sur le site de transformation permet de pallier en partie à l'annulation des rassemblements.

la production industrielle de pils mais à celle de bières plus typées. Les malteurs industriels ne peuvent pas les fournir, leurs outils étant **conçus pour gérer des lots de plus de 100 tonnes**. Face à ce constat, certains brasseurs s'organisent. Certains ont la possibilité de faire malter à façon des orges (pour des lots supérieurs à 50 t chez Soufflet ou à la malterie du Château en Belgique). Une tonne d'orge permettant de produire 50 hl de bière, cette solution ne peut intéresser que les brasseurs ayant atteint une certaine taille.

Dans plusieurs régions, des brasseurs s'associent pour créer de petites malteries très artisanales, adaptées pour transformer des lots de 1 à 10 tonnes. Ces outils sont le chaînon manquant pour créer des filières artisanales locales. L'émergence d'une dizaine de projets depuis 5 ans est prometteuse bien que l'équilibre économique soit encore difficile à trouver. En Angleterre et en Écosse, plusieurs petites malteries n'ont jamais disparu, grâce à l'existence de bières et de whiskies IGP, permettant de **créer suffisamment de valeur** pour rémunérer producteurs et transformateurs.



Mathilde SCHRYVE
mschryve@bfc.cerfrance.fr



Conseil National du Réseau CERFRANCE
18 rue de l'Armorique 75 015 PARIS
Tél. + 33 (0) 1 56 54 28 28
www.cerfrance.fr

Directeur de la publication: Hervé Demalle

Directeur de la rédaction: Philippe Boulet

Rédacteur en chef: Marc Varchavsky

Membres du comité de rédaction: Fabien Barrabé, Philippe Boulet, Anne Bras, Michel Lagahe, Thierry Lemaître, Jacques Mathé, Sabine Michel, Jean-Yves Morice, Pierre-Gérard Pouteau, Mathilde Schryve, Marc Varchavsky et Nathalie Velay.

Secrétaire de rédaction: Elsa Philippe

Réalisation: Les P'tits Papiers

Crédit photo: © AdobeStock